

A.C. INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 627.524 Euros
Siège social : 9 Rue de la Marquise
83 400 HYERES
RCS TOULON B 798 720 314

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025
Décisions unanimes

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de 475.839 euros, pour le ramener de 627.524 euros à 151.685 euros, par voie de rachat de 67.977 parts sociales appartenant respectivement à, Madame BELLEMERE Marine, pour 28.571 parts (numérotées 16.968 à 45.538) et Monsieur BELLEMERE Vincent, pour 39.406 parts (numérotées 70.101 à 109.506), au prix de 7 euros chacune soit un prix total de 475.839 euros en vue d'annulation de celles-ci.

Le prix sera payable comptant à hauteur de 475.839 euros au jour de la réalisation définitive de la réduction de capital.

La réduction de capital par voie de rachat de titres sera opérée sous conditions suspensives :

- de l'absence d'opposition des créanciers, du rejet de celles-ci ou de la purge du droit d'opposition des créanciers.
- du versement respectivement, à Madame BELLEMERE Marine, de la somme de 199.997 euros et à Monsieur BELLEMERE Vincent de la somme de 275.842 euros.

La constatation de la réduction de capital sera effective au jour de la constatation des conditions suspensives ci-avant relatées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant
Monsieur BELLEMERE Alain

